



Le mot du Maire

Dans un contexte international tendu, nous subissons les effets de la guerre en Ukraine.

Les répercussions économiques n'ont pas tardé par les effets de la spéculation sur les matières premières et l'énergie. Aujourd'hui l'inflation touche tous les secteurs économiques, l'énergie, l'essence, les produits de première nécessité, etc.

Les collectivités territoriales ne sont pas protégées par un «bouclier tarifaire», nous devons donc redoubler d'efforts dans tous les domaines à la recherche de nouvelles sources d'économie. J'ai demandé qu'une attention particulière soit apportée à la consommation du gaz et de l'électricité et cela dans tous les secteurs d'activité. Il faut que chacun d'entre nous se sente acteur, que l'on soit élu(e), dirigeant sportif ou associatif, nous devons adopter une utilisation des locaux responsable.

Dans ce cadre, nous avons pris la décision de couper l'éclairage public de 23h à 5h. Or, à la suite de plusieurs dégradations sur des véhicules, nous l'avons rétabli en prenant l'engagement de terminer la campagne de remplacement des lampes sodium par un éclairage Led et de limiter en temps d'ouverture cet éclairage suivant la saison.

Malgré ces contraintes, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, aussi bien pour le bâti que le non bâti. Nous devons cependant poursuivre nos efforts pour répondre aux besoins dans tous les domaines, scolaire, sportif, culturel ou cadre de vie.

Nous avons obtenu les subventions pour :

L'installation de caméras en complément de notre réseau, la réfection du centre socioculturel, le stade et le parc Henri Lorang. Ces travaux sont en cours ou en voie de réalisation.

Les travaux «cœur de ville, cœur de Fensch» engagés par la Cavf se poursuivront dès le quatrième trimestre par l'enfouissement des réseaux secs.

Il reste encore beaucoup à faire. Le réaménagement de nos parcs, la réfection de nos rues avec si possible l'enfouissement des réseaux secs, l'agrandissement du cimetière, la réalisation des projets en lien avec l'écologie et la biodiversité.

La vie d'une commune ne se résume pas à cela. Avec l'arrivée des beaux jours, se développent des moments de fêtes et de rassemblements conviviaux. Aussi, je vous invite à prendre connaissance de notre programme des festivités pour nous retrouver et passer de bons moments d'échanges et de convivialité.

Votre dévoué
Serge Jurczak Maire



À la une de la Gazette

Les enjeux de l'action municipale 2023



1. Pratiquer les économies d'énergie

- Continuer à remplacer les lampes au sodium par un éclairage à LED
- Continuer les études pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments municipaux.
- Un projet d'une ou deux ombrières parking de la piscine est également à l'étude.

2. Améliorer le cadre de vie des habitants

- Obtenir une distinction à la Charte Commune Nature.
- Continuer à mener une réflexion sur la végétalisation de la cour de l'école.
- Démarrer les travaux

du stade de football et de ses abords pendant le 2e trimestre de 2023.

• La pose du gazon synthétique sera terminée à la mi-août (phase 1) et les travaux sur les abords du stade commenceront à la même période.

3. Développer le Service Public de proximité

• Reprise de l'agence postale communale par la Commune fin 2023 suite à la volonté de la Poste de la fermer définitivement. Cette agence communale postale proposera également aux usagers la vente de billets du théâtre, un rendez-vous avec la référente famille.

4. Périscolaire

Les travaux du centre socioculturel ont débuté à la mi-mars et vont durer entre 8 et 10 mois pour un montant de 884 044,35 € H.T.

Un désamiantage des deux logements doit être effectué et le devis s'élève à 26 100 € T.T.C.

Les services support du centre socioculturel sont hébergés dans le logement et le bureau du théâtre.



Travaux du centre socioculturel Imagine

5. Proposer des animations de qualité

En dépit de l'inflation et de la hausse du coût de l'énergie, la Commune souhaite maintenir son niveau d'engagement dans les animations.

Voiries et réseaux

Rétablissement de l'éclairage public la nuit

Le 7 octobre 2022, la municipalité avait pris la décision d'éteindre l'éclairage public la nuit. Outre la raison écologique, cette décision était motivée par la nécessité de générer des économies d'énergie, car la moitié des points lumineux éclairent au sodium.

Or, dès janvier, la mairie a eu connaissance de dégâts occasionnés sur des véhicules, ces derniers se retrouvant sur cales, les roues ayant été volées.

Face à ces constatations, le conseil municipal a réétudié cette problématique à la fois sous l'angle des économies escomptées, de l'écologie, mais aussi sous l'angle de la sécurité.

La décision a été unanime : l'éclairage public a été rétabli. Il a aussi été décidé de changer les 170 points lumineux restants pour passer à l'éclairage LED.



Candélabre au sodium



Candélabre à LED

Environnement et cadre de vie

La commune se lance dans l'obtention du label régional « Commune nature »

La municipalité a décidé de s'engager dans la démarche « Commune nature » qui vise à protéger la nature et l'eau et promouvoir la biodiversité.

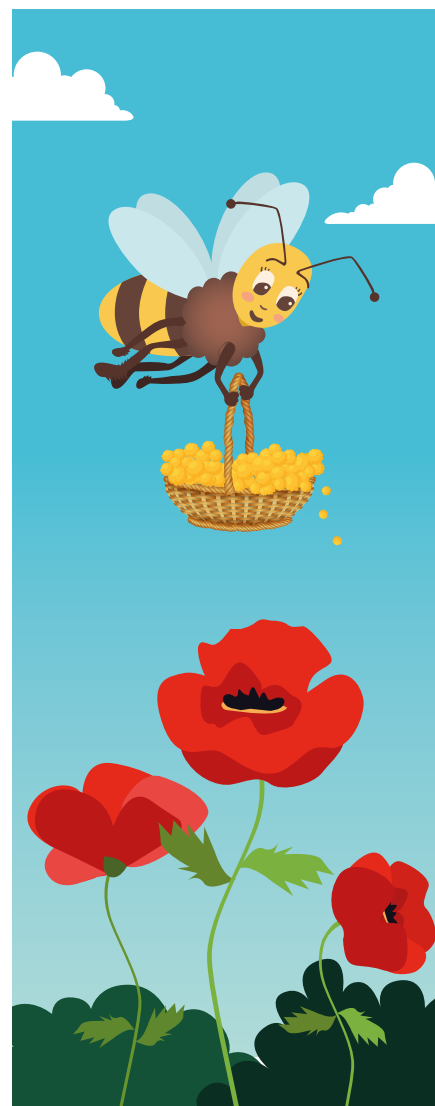


Pré fleuri rue Jean Monnet

Pour ce faire, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la charte régionale promue par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin Meuse, ce qui traduit la volonté de la collectivité de modifier ses pratiques en matière de gestion des espaces verts, avec la mise en place d'une gestion différenciée : cimetière au naturel, tonte différenciée,

création d'une prairie fleurie rue Jean Monnet, développement d'un verger pédagogique avec son mulching (technique qui permet de tondre sans ramasser l'herbe fraîchement coupée), fauchage tardif dans certains lieux bien définis de la ville, tels que les bas-côtés rue de Fameck, les abords du terrain de tennis et le champ qui jouxte le verger pédagogique. Si la fauche tardive permet de diminuer considérablement l'entretien des espaces verts, les herbes hautes offrent par ailleurs un refuge à de nombreux insectes, donc un réservoir de biodiversité.

→ En savoir plus : www.grandest.fr/preserver-biodiversite/proteger-nature/commune-nature-2/



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS relève une hausse des demandes d'aides

Depuis le début de la crise de l'inflation, les demandes d'aide pour payer loyers, factures d'énergie ou cantine scolaire ont augmenté et également les requêtes d'aides alimentaires.

En 2023, le CCAS organise :

- Voyage à Djerba (Tunisie) du 16 mai au 25 mai 2023 pour les séniors de 60 ans et plus.
- Excursion le jeudi 15 juin 2023 à Strasbourg pour les séniors de 60 ans et plus : visite de la cathédrale, déjeuner au restaurant Gurthenhoft et balade en bateau.
- Thé dansant pour les séniors de 60 ans et plus de la commune et extérieurs à la commune le jeudi 21 septembre 2023 de 14h à 18h à la salle des fêtes Jean-Jacques Renaud.
- Vente des brioches de l'amitié au profit de l'APEI le vendredi 13 octobre 2023 à la sortie des écoles.
- Repas des séniors de 65 ans et plus les samedis 18 et 25 novembre 2023 à la salle des fêtes Jean-Jacques Renaud.
- Jeux et goûters pour les séniors de 63 ans et plus les lundis et mercredis après-midi de 14h15 à 17h15 au Grand Salon de l'Hôtel de Ville.
- Navette pour les 75 ans et + pour aller faire ses courses au magasin Colruyt tous les vendredis matin, sur inscription au 03 82 58 09 89



Le foyer des séniors



Voyage en Tunisie

Fêtes et cérémonies

La commission fêtes et cérémonies a différentes missions



Les médaillés et les retraités de l'année 2022

- Achats des gerbes et organisation des vins d'honneurs lors des cérémonies patriotiques.
- Mise à l'honneur des séniors de notre ville. Les élus fêtent avec eux et leurs familles leurs noces d'or, de diamant et de palissandre.
- Cérémonie des nouveaux arrivants
- Cérémonie des départs à la retraite et des médailles des employés municipaux

Conseil Municipal des Enfants

De jeunes élus plein d'initiatives



**Les jeunes élus sont force de propositions et de projets pour leur école et leur ville !
Bravo à ces jeunes élus engagés !**

En bref

Une grainothèque à la bibliothèque : troc de graines !

Il est désormais possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes à la grainothèque de la bibliothèque municipale!



Monde Associatif

Centre socioculturel Imagine

Le banquet citoyen du secteur ados sur le thème des stéréotypes



Paroles d'enfants (extraits) :

“ Les filles peuvent être plus fortes que les garçons. ”

“ Les garçons peuvent être aussi sensibles que les filles et se faire beaux et même se maquiller. ”

“ Si j'étais un homme, j'aiderais les femmes à faire le ménage et à manger et si j'étais une femme j'essayerais de faire comprendre aux hommes que notre place n'est pas à la cuisine. ”

“ Si j'étais une femme, j'aiderais les autres... mais je suis un garçon, alors voilà. ”

Un Banquet Citoyen est un événement grand public, en plein air, mobilisant usagers, habitants et équipe du centre social pour vivre un moment convivial, festif et ludique ponctué de débats pour penser l'avenir du territoire, proposer des axes de transformations et s'engager.

ZOOM sur

Fensch Harmonie

Nouvelle association de notre commune, Fensch Harmonie (l'harmonie des villes de Knutange et Serémange-Erzange) propose deux événements musicaux dans notre commune : le concert de Nouvel An et le concert de printemps. Les musiciens participent également à toutes les cérémonies patriotiques.



→ Les prochaines dates :
Concert de Nouvel An : dimanche 14 janvier 2024.
Concert de Printemps : dimanche 2 juin 2024.

En bref

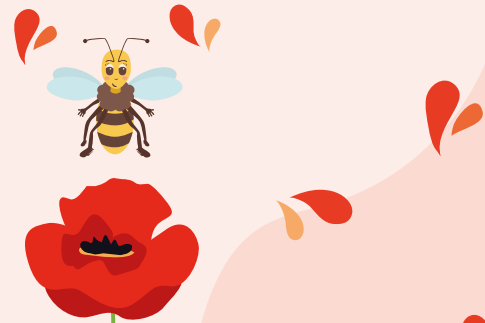
Engagement citoyen

Pour répondre à toutes les sollicitations, les sapeurs-pompiers de Serémange-Erzange recrutent.

→ Pour tout renseignement : see@sdis57.fr ou par message privé



ENGAGEZ-VOUS!



Ça bouge à Serémange-Erzange !

Notez les prochaines dates des animations dans votre ville.

Été

Samedi 24 juin
Feux de la Saint-Jean
Parc Bosment *

Jeudi 13 juillet
Fête nationale
Parking du Tennis rue Jean Monnet *

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet et du lundi 07 août au vendredi 11 août
Sports en liberté

Du lundi 7 au vendredi 11 août
Animation skate
Cour de l'école Marcel Pagnol

Vendredi 11 août
Soirée cinéma en plein air

Dimanche 20 août
Fête de la bière
(amicale des sapeurs-pompiers)
Parc Bosment

Mercredi 6 septembre
Fête du sport
Stade Henri Lorang

Dimanche 17 septembre
Marche gourmande

Automne

Mercredi 4, samedi 7 et dimanche 8 octobre
«Fensch en fleurs»
Sur le parvis de la Bibliothèque & Parc Bosment

Dimanche 8 octobre
Brocante
(amicale du personnel communal)
Cour de l'école Pagnol

Mercredi 11 octobre
Participation au Festival du Film Arabe de Fameck : «one man show» par l'humoriste Amine Radi
Théâtre municipal

Les 27, 28 et 29 octobre
Festival du film italien

Hiver

Samedi 9 décembre
Défilé de Saint-Nicolas

Vendredi 8 et samedi 9 décembre
Marché de Saint-Nicolas

* **IMPORTANT** : pour des raisons d'organisation et de sécurité, les lieux des festivités de la Saint-Jean et de la fête nationale sont déplacés!